

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Youniss Mussa, Léna Strasser, Jean Batou, Diego Esteban, Marion Sobanek, Alessandra Oriolo, Pierre Eckert, Yves de Matteis, Grégoire Carasso, Caroline Marti, Katia Leonelli, Jean Rossiaud, Adrienne Sordet, Marjorie de Chastonay, Nicole Valiquier Grecuccio, Salima Moyard, Delphine Klopfenstein Broggin, Frédérique Perler, Paloma Tschudi, Sylvain Thévoz, Claude Bocquet, Anne Marie von Arx-Vernon, Thomas Wenger, Jean-Charles Rielle, Yvan Rochat, Xhevrie Osmani

Date de dépôt : 25 mars 2019

Proposition de motion

Sexisme et violences sexuelles : pas dans mon parlement !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les résultats choquants d’une récente étude de l’Union interparlementaire (UIP) et de l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe (APCE)¹, selon laquelle 85,2% des femmes parlementaires ou travaillant au sein d’un parlement ont fait face à des violences psychologiques au cours de leur mandat et 58,2% de ces femmes ont été la cible d’attaques sexistes en ligne sur les réseaux sociaux ;
- le fait que les parlements ont un rôle d’exemplarité important ;
- la nécessité de protéger toutes les personnes qui travaillent ou évoluent au sein des parlements,

invite la commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil

¹ <http://website-pace.net/documents/19879/5288428/20181016-WomenParliamentIssues-FR.pdf/468c8b33-1d60-47ea-94f6-1f1a8ef3dd55>

à déposer un projet de loi visant à :

- renforcer les politiques internes au parlement visant à éliminer le sexisme, le harcèlement et les violences fondées sur le genre ;
- mettre en place un mécanisme de plainte et d'enquête confidentiel ;
- établir et appliquer des sanctions disciplinaires contre les auteurs ;
- dispenser des formations sur ces questions à l'ensemble des personnes qui travaillent au parlement ;
- mener des actions de communication et de sensibilisation.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

En octobre 2018, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et l'Union interparlementaire ont publié une étude intitulée « Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes dans les parlements d'Europe », dont les conclusions sont alarmantes : plus de 85% des parlementaires et des femmes travaillant au sein d'un parlement ont subi des violences au cours de leur mandat². Cette problématique touche aussi le Grand Conseil³. Le fait que les femmes parlementaires soient si souvent victimes de dénigrement, de remarques sexistes voire de violences physiques n'est pas propice à favoriser la représentation politique des femmes et n'est tout simplement pas tolérable. En outre, les femmes qui travaillent pour les parlementaires doivent bénéficier de mesures de protection fortes, ce d'autant plus qu'elles se trouvent dans des positions de subordination. Avec une protection accrue, les femmes seront plus enclines à évoluer dans des postes directement liés aux parlements. Il est primordial de rappeler que le sexisme et la violence – qu'elle soit physique ou morale – n'ont pas leur place au sein de notre parlement, ni ailleurs !

En tant que représentant-e-s du peuple, nous avons un rôle d'exemplarité à jouer et devons envoyer un message clair : l'inégalité, le sexisme et la violence n'ont pas leur place au sein de notre société. Des sanctions doivent être mises en place à l'encontre des auteurs et leur application se doit d'être réelle et efficace. Il n'est jamais aisé, quel que soit son genre ou son sexe, de dénoncer des actes de violences ou de discrimination, notamment par peur de représailles. Il est donc crucial qu'une structure garantissant la confidentialité soit mise en place, afin de permettre aux victimes de s'exprimer sans crainte. Si la plainte s'avère fondée, des sanctions devront être appliquées, afin d'éviter que les auteurs des violences poursuivent leurs actes et fassent de nouvelles victimes.

² <http://website-pace.net/documents/19879/5288428/20181016-WomenParliamentIssues-FR.pdf/468c8b33-1d60-47ea-94f6-1f1a8ef3dd55>
<https://www.letemps.ch/suisse/un-quart-elues-disent-harcelees-parlements-europeens>

³ <https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/grand-conseil-sexisme-realite-elues/story/16947325>

En plus de ces éléments, il est indispensable de développer la prévention et la sensibilisation à cette thématique – à travers des campagnes et/ou des formations –, afin d’agir en amont des violences et de mettre un terme à ces comportements inacceptables. Toutes ces mesures permettront aux femmes – mais également aux hommes – de se sentir davantage en sécurité au sein des parlements. Ces conditions favoriseront ainsi l’engagement politique des femmes et participeront d’une réelle prise en compte de la thématique de l’égalité, ainsi que de la lutte contre la violence et le sexisme au sein de notre parlement.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les député-e-s, de réserver un bon accueil à la présente motion.